

## Mise en garde à l'attention des doués de raison contre les agissements de ces chiens de *khawarij*

Louanges à Allah Seul. Qu'Il couvre d'éloges et salue celui après qui il n'y a plus de prophète, ainsi que sa famille, ses compagnons et ceux qui les auront suivis avec excellence jusqu'au jour Dernier.

Après ce préambule :

Les évènements qui se sont déroulés ces derniers jours en Tunisie, au Koweït et dans la ville française de Lyon, ainsi que ce qui a pu se dérouler au préalable dans le royaume saoudien, terre du monothéisme - qu'Allah le garde et préserve l'ensemble des pays des musulmans de tout mal - sont des actes terroristes qui ne sont approuvés par aucune législation céleste, et par aucune raison équilibrée, ni saine nature.

Quant aux commanditaires de ces abjects actes criminels, ils ne sont autres que les partisans de ce groupuscule rebelle s'étant écarté du droit chemin et cheminant sur la voie des *khawarij* renégats à propos de qui le messager d'Allah ﷺ a dit :

**«Il est des gens qui vont apparaître au sein de vos rangs et vous allez mépriser vos prières, jeûnes et œuvres face aux leurs; ils lisent le Coran sans que ce dernier ne dépasse leurs gorges et ils sortent de la religion comme la flèche sort du gibier, l'archer regardant les pointe, tige et ailerons de sa flèche s'en rien y voir, jusqu'à en arriver à regarder aux extrémités de son arc afin de voir est ce qu'une quelconque goutte de sang y est restée accrochée.»** Le cheikh Al Albani a dit que ce hadith est authentique, voir le hadith n°: 8053 dans *Sahih al Jami'*.

De plus, le prophète ﷺ les a décrits comme étant les chiens de l'Enfer et a dit d'eux qu'ils sont les pires créatures.

Ce groupuscule égaré a fait de la démolition, du terrorisme et de la corruption un but qu'il recherche, et de l'effusion de sang et de la spoliation des biens des musulmans et non-musulmans une voie sur laquelle il chemine. Ses membres sont donc aveuglés et égarés.

Les coupables de ces actes criminels ne bénéficient d'aucune excuse, peu importe la situation dans laquelle ils se trouvaient ou la cause pour laquelle ils œuvraient. En effet, le caractère interdit et odieux de ce genre d'actes est nécessairement connu de la religion. Or, ces évènements, qui ont atteint un degré poussé dans la criminalité, ne sont pas le fruit d'un simple effort d'analyse, ou l'objet d'une simple divergence d'opinions, ou encore d'une erreur d'appréciation ou autre ambiguïté qui aurait pris le dessus sur leurs commanditaires, auquel cas un traitement pourrait être envisagé, en dissipant lesdites ambiguïtés par l'enseignement, le dialogue posé et constructif, ou l'appel à la vérité par le biais de la sagesse et de la bonne exhortation, ou par le fait qu'un débat soit mené de la plus belle des manières...

Mais non, il s'agit plutôt ici, de la part de ces gens-là, d'un véritable entêtement dans le crime, malgré le fait qu'ils connaissent son caractère interdit, laid, affreux et hideux.

Ce n'est là, de leur part, qu'un rejet de la vérité après qu'elle fut clarifiée, et une obstination face à la preuve bien qu'elle eut été établie.

Que tout le monde sache donc que nous condamnons ces actes criminels et que nous les blâmons de la manière la plus prononcée, de même que nous nous désavouons de ceux qui les ont perpétrés, peu importe leurs identités et origines.

C'est d'ailleurs là la position adoptée par tout musulman connaissant la vérité et craignant Allah -béni et exalté -.

De plus, lorsque le musulman condamne le crime et le terrorisme, il ne doit pas baser la position qu'il adopte ou la condamnation qu'il prononce sur des annonces mettant le feu aux poudres, ni en philosophant afin de trouver des excuses comme cela est le cas de certains individus dont le raisonnement est restreint. La condamnation émanant du musulman doit plutôt être basée sur le Livre et la Sunna, dans le cadre de l'obéissance à Allah et à Son messager - qu'Allah le couvre d'éloges et le salue -.

Sachant qu'un certain nombre de textes du Livre et de la Sunna réprouve fermement et met en garde contre les actes criminels tels que l'effusion de sang, le meurtre d'innocents, la démolition, la destruction, la pose de bombes, le fait d'effrayer les personnes en sécurité, semer la corruption sur Terre et faire périr cultures et bétails.

Allah a dit : «La récompense de quiconque tue volontairement un croyant est la Géhenne dans laquelle il s'éternisera, de même qu'Allah sera en colère contre lui, le maudira et lui préparera un immense châtement.» [Nisa: 93]

Allah a également dit : «Et ne tuez pas l'âme qu'Allah a interdit de tuer, sauf si c'est de bon droit. Voilà ce que vous enjoint Allah afin que vous raisonniez.» [Al An'am: 151]

Allah a également dit : «Et celui qui tue une âme sans que cette dernière n'en ait tuée, ni qu'elle n'ait semé la corruption sur terre, c'est comme s'il avait tué l'ensemble de l'humanité, alors que celui qui la laisse vivre, c'est comme s'il avait laissé vivre l'ensemble de l'humanité. Nos messagers leur sont pourtant venus accompagnés d'arguments clairs, mais, suite à cela, bon nombre d'entre eux furent, sur terre, outranciers» [Al Maïda: 32]

De même qu'Il a dit : «Parmi les gens, il en est dont le discours à propos de ce bas-monde te plait et qui prend Allah à témoin à propos de ce qui est dans son cœur, alors qu'il est le plus acharné des disputeurs. Puis lorsqu'il s'en va, il parcourt la Terre afin d'y semer la corruption et faire périr cultures et bétails; or, Allah n'aime pas la corruption. Et lorsqu'il lui ait dit : crains pieusement Allah, l'orgueil s'empare de lui de manière pêcheusesse. La Géhenne lui suffira, et quel mauvais gîte» [Al Baqara : 204-206]

Du côté de la Sunna purifiée, nous trouvons le fait que le prophète ﷺ ait dit : «**Le meurtre d'un croyant est pire auprès d'Allah que la disparition de ce bas-monde.**»

Il a également dit dans une variante : «**La disparition de ce bas-monde est moins grave auprès d'Allah que le meurtre sans droit d'un croyant**»; et dans une autre variante, il a ajouté : «**Si les habitants de Ses cieux et de Sa Terre s'associaient pour s'en prendre au sang d'un croyant, Allah les ferait entrer en Enfer.**»

Il a aussi dit, dans ce que Mu'awiya ؓ rapporte de lui : «**Tout péché est amené à être pardonné par Allah sauf le fait que l'individu meurt mécréant ou qu'il ait tué un croyant.**»

Et il a dit : «**Quiconque tue un individu sous l'effet d'un pacte de protection ne sentira pas l'odeur du Paradis, bien que cette dernière se sente à une distance de quarante années de route.**» *Sahih u-l-jami'*.

Et dans une variante : «**Allah interdit l'accès au Paradis à quiconque tue, sans droit, un individu sous l'effet d'un pacte de protection.**»

Partant de ces textes, nous invitons la jeunesse musulmane, ainsi que les musulmans, de manière générale, et plus particulièrement, les prédicateurs ainsi que ceux qui se rendent régulièrement aux mosquées à exposer, où qu'ils soient, le vrai visage de l'Islam afin qu'ils soient un exemple et un modèle pour autrui. Je les invite également à faire preuve de sagesse dans la manière qu'ils ont d'appeler à Allah l'Exalté, et qu'ils se désavouent de toutes les organisations terroristes et criminelles telles que Daech, Al Qaïda, Ansar Al Charia, Al Nosra et les houthis. Qu'ils ne les soutiennent pas et ne secourent pas leur cause, que ce soit par des

propos, des actes ou des biens. Il leur incombe plutôt d'exposer aux gens leur égarement, leur déviance et leurs maux, et ce à travers une argumentation solide tirée du livre d'Allah et de la Sunna du messager d'Allah ﷺ.

Nous insistons également sur le fait que l'Islam est innocent de tous ces actes criminels et inhumains. Les attribuer à l'Islam est donc une marque d'injustice et de malhonnêteté.

En effet, l'Islam est la religion de la sécurité, du calme et de la paix, c'est une religion qui rend obligatoire la justice et interdit son opposé, c'est une religion appelant vers de hautes moralités et de nobles caractères ainsi qu'au respect des engagements et des pactes en interdisant formellement leur rupture.

Que tout le monde sache que ce fléau dangereux que constitue le terrorisme, par ailleurs déploré par l'ensemble des peuples et dont est touché l'ensemble des pays du monde, ne fait pas de distinction entre tel et tel pays, il ne reconnaît ni patrie, ni race, ni religion, ni voie, et ne prête attention ni au temps ni au lieu; il est donc obligatoire de lui déclarer la guerre et de se poster face à lui afin d'y mettre fin, de même qu'il est obligatoire de s'entraider afin de l'éradiquer et de couper court à tout ce qui pourrait le favoriser ou y conduire.

Voilà ce que nous souhaitons exposer, par conseil loyal vis-à-vis de la communauté, et afin de se décharger de la responsabilité pesant sur nous.

Qu'Allah couvre d'éloges et salue notre prophète Muhammad, ainsi que sa famille et l'ensemble de ses compagnons.

Transcrit par Abu Farah Faris Al Jazaïri, et dicté par le noble cheikh Abu 'Abdel Halim Muhammad 'Abdel Hadi Al Jazaïri - qu'Allah le préserve -, et ce, au cours d'une série d'assises scientifiques tenues à Dar al Hadith dans la ville française de Nice, le 11/Ramadan/1436

Traduit par 'AbdeRahman Colo le 17/Ramadan/1436